

FICHE DE POSTE n° 22

POSTES A SUJETIONS SPECIALES BILINGUE

FRANÇAIS - ANGLAIS ou FRANÇAIS – ESPAGNOL

Conditions d'exercice :

L'emploi du temps de ces enseignants est élaboré par l'équipe enseignante et soumis à l'IEN de la circonscription. Il est défini annuellement en fonction des besoins et moyens attribués.

Compétences attendues :

Les candidats doivent posséder :

- une très bonne maîtrise orale et écrite de la langue anglaise ou espagnole
- une connaissance approfondie de la culture des pays anglophones ou hispanophones;
- une connaissance de la didactique des langues dans le cadre du bilinguisme.

Ils participent à la mise en œuvre du projet bilingue de l'école et enseignent l'anglais ou l'espagnol aux élèves des classes bilingues.

Conditions de recrutement :

Nomination à titre définitif

Mode d'accès :

Entretien commission + barème

Contacts :

IEN de la circonscription et IEN en charge du dossier langues vivantes :